



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 302/2025

A LA SOCIETE CONGO ENTREPRISE SARLU

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/CNREDD/ING/11/2025, conclu avec la Coordination Nationale CNREDD, pour un montant total hors taxe dollars américains dix-huit mille neuf cent septante, soixante-huit centimes (USD 18 970,68) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cent trente-deux, septante-neuf centimes (USD 132,79), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 26/11/2025

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général